

REGLEMENT

Toute inscription à nos stages fait office d'acceptation du présent règlement !

Réservation

- Vous avez la possibilité de réserver votre stage par internet, téléphone ou email. Dans tous les cas, vous recevrez une confirmation de notre part que votre demande est acceptée et enregistrée, dans le cas contraire, veuillez nous contacter pour nous le signaler.

Payement du stage

- Lors de la confirmation du stage de votre enfant, vous recevrez le montant à régler ainsi que les différentes possibilités de paiement. Pour une question d'organisation, lors de certains stages ou lors d'une inscription tardive, le payement se fera uniquement en liquide.
- Le payement doit être effectué avant le stage ou au plus tard le lundi à l'accueil.
- Attention ! Pour les retardataires, si votre payement n'est pas en notre possession avant la fin du stage de votre enfant, vous recevrez un supplément de 10€ pour frais administratifs. Ensuite, un rappel vous sera envoyé chaque semaine avec une augmentation de 5€/rappel. Enfin, en espérant ne jamais devoir en arriver là, si cette méthode n'aboutit pas au bout de 3 rappels, une mise en demeure vous sera envoyée, une action en justice sera entreprise et vous ne serez plus autorisés à participer aux activités proposées par l'organisation.

En cas d'absence de votre enfant lors du stage que vous avez réservé

- Peu importe la méthode de réservation choisie, votre stage est réservé à l'inscription. Ce n'est pas le payement qui fait lieu de réservation, mais bien votre demande.
- En cas d'absence au stage sans avoir prévenu l'organisation avant le lundi 8h (premier jour du stage), nous nous verrons dans l'obligation de vous facturer 20 € pour frais administratifs.
- Chaque stage commencé ne sera en aucun cas remboursé, même en cas de maladie.

Tarifs

- Variables selon l'activité choisie, les tarifs sont précisés sur nos publicités.

Une assurance individuelle comprise dans le prix du stage

- Votre enfant bénéficie d'une assurance individuelle comprise dans le prix du stage. Cette assurance couvre les frais médicaux dû à un accident survenu lors du stage. Cette assurance ne couvre pas les dégâts que votre enfant pourrait causer au niveau matériel ou physique à autrui, dans ce cas, c'est votre assurance familiale qui devra intervenir.
- En cas de casse, de perte ou de vol d'objets personnels, de vêtements,... l'asbl décline toute responsabilité. Ne pas apporter d'objet de valeur !
- L'assurance individuelle est active de 9h à 16h. Lors des garderies gratuites, les enfants sont surveillés et encadrés mais pas assurés. Idem lors d'activités extra-stage proposées par l'asbl comme les bivouacs, les jeux nocturnes,...
- Lors de déplacement en voiture vers des activités extérieures, les parents seront avertis et, dans la mesure du possible, conduiront leur enfant sur place. Dans le cas contraire, les responsables du stage ou les moniteurs conduiront les enfants, mais lors de ce déplacement, l'asbl décline toute responsabilité en cas d'accident.

Avantages et réductions

- 10€ de réduction à partir du troisième enfant d'une même famille (si les participants à un stage une même semaine)
- Les mutuelles octroient des remboursements allant de 20 à 40€ pour la pratique d'un sport. Renseignez-vous auprès de celle-ci et demandez le formulaire de demande d'intervention.
- Pour une question d'organisation, les formulaires "mutuel" ou les attestations de stage ne seront complétées par l'asbl que durant le stage, **pas après**, donc n'oubliez pas !

Santé

- En cas de problème de santé, d'allergie,... les parents doivent le signaler dès l'inscription !
- Le premier jour du stage, à l'accueil, les parents remettent une feuille santé qui reprend : le nom, le prénom, le problème de santé de leur enfant. Si une prise de médicament est nécessaire durant le stage, il faudra l'indiquer sur cette feuille en veillant à ne pas oublier les indications d'horaire, de dosages,...
- Pour tout médicament sous prescription, il faudra joindre un certificat médical.
- Lors de petits bobos, notre trousse de secours qui contient les produits de base sera utilisée : arnica, spray contre les piqûres et désinfectant. En cas d'allergie à un de ces produits, le signaler également.
- Pour chaque enfant inscrit, les parents veilleront à laisser un numéro de téléphone où ils seront toujours joignables. Dans le cas contraire, ils acceptent, en cas d'urgence, de laisser la prise de décision aux responsables du stage.

Garderies gratuites de 8h à 9h et de 16h à 17h

- Afin de vous apporter plus de confort, vous pouvez profiter des garderies gratuites de 8h à 9h et de 16h à 17h mais attention il n'y a pas de garderie le lundi matin et le vendredi après 16h !
- Nos prestations de garderie démarrent à 8h, avant ce délai vos enfants se trouvent sous votre responsabilité.
- De plus, pour le plus grand respect de notre staff d'encadrement, nous vous demandons de respecter ces horaires. Si par malheur un dépassement excessif de cet horaire de garderie était constaté, nous serions en mesure de vous facturer le temps de prestation supplémentaire au tarif de 0,50 € la minute. Dans la mesure du possible, veuillez prévenir de tout retard par téléphone!

Sécurité

- Aucun enfant n'est autorisé à quitter le stage durant le temps de midi ou en fin de journée sauf si les parents remettent au personnel une demande écrite et signée.
- Si un enfant doit repartir plus tôt du stage, le parent devra récupérer son enfant où il se trouvera à ce moment-là de la journée (parfois en déplacement), à voir avec le moniteur.
- Si les enfants doivent repartir avec d'autres personnes que leurs parents, il faudra nous le signaler. Une carte d'identité ou une attestation écrite pourra être demandée.
- Si un enfant, pour des raisons juridiques, ne peut être repris par l'un des deux parents, cela devra nous être signalé à l'inscription et par écrit pour le moniteur de l'enfant.

Repas

- Chaque enfant doit prévoir une ou deux collations, de quoi boire en suffisance et son pique-nique pour le temps de midi.
- L'asbl offre la possibilité de commander des sandwichs à la semaine. Cette demande se fait à l'inscription ou le premier jour du stage à l'accueil. Le prix pour un sandwich et une boisson est communiqué dans la confirmation et paiement se fait uniquement en liquide à l'accueil le lundi.

Encadrement

- Les responsables de l'asbl sont présents chaque jour, à la disposition des enfants et des parents.
- Les moniteurs sont compétents et qualifiés : régent en éducation physique, enseignant, éducateur,...
- Les aides-moniteur sont des étudiants consciencieux, motivés et ayant un bon contact avec les enfants.
- Chaque membre du personnel est tenu au secret professionnel.

Droit à l'image

- Les parents autorisent l'organisateur "Nouvelle Vague asbl", à diffuser les photographies prises lors des stages sur lesquelles figure leur enfant :
 - pour l'édition de documents de nature pédagogique
 - pour des expositions relatives à l'organisation
 - pour la publication sur le site internet, les flyers ou les cartes de visite de l'organisateur
- Lors de l'inscription, les parents qui refusent l'utilisation des photographies de leur enfant doivent le signaler !

Apporter le premier jour

- N'oubliez pas de consulter ce qu'il faut apporter dès le lundi de stage en fonction de l'activité choisie : VTT, tablier, maillot, etc.

Lieu de stage

- Nos lieux de stage peuvent varier, le lieu de stage est indiqué sur notre publicité.
- Pour plus d'explications sur la localisation précise du stage, n'hésitez pas à nous contacter.

